



Comment accompagner un porteur de projet dans l'installation ou la transmission

ATELIER

1

Le suivi des candidats à l'installation est très normé. On constate qu'un nombre croissant de porteurs de projets ont des attentes qui ne correspondent plus à l'offre des dispositifs en place ou au parcours-type. Il existe aujourd'hui à la fois des analyses des besoins à satisfaire et des tentatives de réponses, que l'atelier a exploré et mis en débat

TERRIAM, pour un soutien aux porteurs de projets d'une agriculture multifonctionnelle

par Guillaume Crépin, *du CIVAM ADAR (36)*

Le programme de recherche Terriam (Territoires et initiatives par l'agriculture multifonctionnelle) s'est construit autour de l'hypothèse que le système d'accompagnement actuel est inadapté et ne correspond pas aux besoins des porteurs de projets multifonctionnels. Son objectif est d'organiser leur soutien localement. Terriam a étudié également le rôle que peuvent jouer les élus dans l'émergence de dynamiques de territoires liées à l'installation.

Les pays, territoires d'étude privilégiés

Huit territoires ont été étudiés. Sept d'entre eux correspondent à des territoires de pays, échelle qui a été retenue comme pertinente pour la collecte des informations.

LES HUIT TERRITOIRES DU PROGRAMME TERRIAM



Les objectifs étaient de connaître l'opinion de porteurs de projets sur le système d'accompagnement et de conseil ; d'identifier leurs attentes, pour connaître les points de vigilance nécessaires à des actions concrètes ; et de relever leurs propositions.

Mauvaise lisibilité du rôle des divers acteurs de l'accompagnement

Les premiers résultats de cette étude conduisent à différents constats. La diversité des projets est peu prise en compte. Ensuite, des apports techniques sont appréciés mais il y a un manque de références disponibles. Les attentes et les besoins des porteurs de projets sont, par ailleurs, très divers en fonction de l'état d'avancement des projets. Un problème de lisibilité du rôle des divers acteurs de l'accompagnement et un rapport ambigu à l'aide publique ressortent également.

Diverses attentes sont déjà identifiables : Un réseau de parrainage et d'échange (un apport technique, social, confrontation à des pairs) ; un besoin d'accompagnement généraliste sur la durée ; un accompagnement souple et pluriel qui accepte les réorientations du projet.

L'accompagnement des porteurs de projet ne suffit pas. Il existe aussi un besoin important de lever certains blocages comme l'accès au foncier, la transmission des fermes existantes, le décroisement des réflexions, la sensibilisation des élus locaux.

débat

Vers une insertion territoriale des porteurs de projets

L'accompagnement dans le réseau Civam

*Notre public :
où l'on
récupère les
«atypiques»...*

Alterner accompagnement individuel et moments collectifs

Il est important d'alterner des moments individuels avec un accompagnement plus spécifique et des moments collectifs qui concourent à l'intégration du porteur de projet dans une dynamique de groupe. Par exemple, le café installation de la FDCIVAM 35 propose des temps collectifs au milieu d'un parcours individualisé.

Parrain, tuteur, en solo ou en groupe ?

Il est nécessaire de proposer un accompagnement qui valorise du vécu et mette les porteurs de projet en lien avec la réalité. Une solution est le parrainage, individuel ou collectif ou la mise en place de réseaux de tuteurs. Oui, mais cela représente du temps pour les parrains impliqués, surtout si on pense au long terme. Il faut donc chercher à diminuer ce temps en fonctionnant par du parrainage collectif par exemple, et à rendre le temps attractif en le valorisant par des chantiers chez le parrain, une rémunération, l'organisation de groupements de remplacement, etc. Les annuaires ou classeurs ressources pour identifier et mettre en relation besoins et compétences sont également intéressants.

Un exemple, ASPAARI organise des chantiers collectifs chez les parrains pour rendre attrayant le parrainage.

ASPA (Association de soutien aux projets et activités agricoles et ruraux), un accompagnement vers l'autonomie des porteurs de projets

- Public : Des "néoruraux" sur des projets plutôt atypiques.
- Méthode : Chacun crée son parcours d'accompagnement en fonction des outils mis à sa disposition et s'insère dans un réseau pour créer des synergies entre porteurs de projets.
- Outils :
 - **Information** : édition d'un bulletin mensuel avec des informations sur les statuts, les formations, etc., et d'un annuaire des adhérents qui met en relief les besoins et les compétences. En projet, une collecte d'informations foncières en partenariat avec les acteurs de l'agriculture biologique et l'agriculture durable.
 - **Expérimentation** : une ferme école où les porteurs de projets expérimentent.
 - **Financement** de la réflexion au projet : des conventions de stage et de l'auto-emploi (emplois-jeunes) en pré-installation.
 - **Transmission** de savoir-faire : parcours d'acquisition de savoir-faire en boulangerie paysanne.

Contact : ASPAARI, place de l'église - 35330 Bovel
Tel 02.99.92.09.32

Les cédants : arriver à temps et trouver des arguments

Les cédants sont souvent le nœud du problème : dans certaines régions, il y a davantage de jeunes qui cherchent à s'installer que de personnes prêtes à céder leur exploitation. Il faut réussir à sensibiliser les cédants, à les convaincre que leurs exploitations sont viables pour des jeunes qui cherchent à s'installer, et les aider à résister aux pressions en faveur de l'agrandissement des exploitations voisines. Il est aussi important de favoriser des espaces d'échanges entre les cédants et les porteurs de projets. Le travail avec les cédants doit se faire très en amont si on veut être efficace. Et il est important de réunir des références technico-économiques qui nous permettent d'étayer nos arguments pour démontrer la viabilité des petites exploitations et des projets à installer.

Un exemple, le Civam Adar de l'Indre organise de stages pour les cédants.

Un accompagnement dans la durée

Un accompagnement peut commencer «de l'idée au projet» et continuer jusqu'à des formations sur le long terme.

Autour de l'accompagnement

Accompagner un porteur de projet, ce n'est pas seulement agir à son contact, c'est essayer d'influencer le contexte de son installation pour



qu'il y trouve des conditions favorables. Ainsi, la prise de parole collective, la participation à des actions fortes sur la question de foncier, sont autant d'actions à mettre en place pour un accompagnement plus efficace.

S'adapter à un public de plus en plus marginal(isé)

L'approche territoriale et multisectorielle est notre emblème face à des logiques de filières hors sol. Cependant, sur certains territoires, il est difficile de réunir un groupe suffisant de porteurs de projets, et le mélange entre projets très différents peut avoir des effets démobilisant. Pas de recette miracle, mais il y a un équilibre à trouver entre des approches territoriales et sectorielles au cas par cas.

Ensuite, la mobilisation des porteurs de projet pour assister à des formations ou d'autres moments collectifs peut être difficile à mettre en place en zones d'habitat dispersé. Une idée à creuser dans la région Midi-Pyrénées, la télé-formation.

Par ailleurs, nous avons de plus en plus affaire à des projets non agricoles, mais nous avons peu développé d'outils spécifiques pour les accompagner. Attention, dans nos dispositifs d'accompagnement, à ne pas les oublier !

Des difficultés à valoriser nos résultats

Les évaluations sont souvent quantitatives. Mais combien d'installations, combien de personnes installées sont toujours là après cinq ou dix ans ?

Alors que notre accompagnement met en avant la création de lien social sur un territoire, comment valoriser l'insertion territoriale des personnes que nous accompagnons, comment démontrer que le retour à l'emploi salarié ou le détour par une formation sont aussi des réussites ?

Plus de facilité à financer du conseil technique qu'un accompagnement «longue durée»

Outre des subventions globales sur un projet comme l'installation attribuées par le Conseil général ou régional, l'État, l'Europe (Leader +), des aides plus spécifiques existent dans certains départements. Un recensement de quelques sources de financement dont certaines sans doute peu sollicitées doit être fait. En Ille et Vilaine, le Conseil général 35 met à disposition des chèques conseil de trois fois 2 heures financés à 80 % pour le porteur de projet. Dans l'Hérault, l'ANPE finance 8 heures d'accompagnement de l'idée au projet. En général, il y a plus de facilité à financer du conseil technique qu'un accompagnement «longue durée».

Des Partenariats nécessaires face à la diversité des projets

Dans les échanges, l'importance des partenariats est clairement évoquée notamment du fait de la diversité des projets qui obligent à aborder des domaines très différents.

Parmi les partenariats on peut relever le Centre d'information des droits des femmes (CIDF) dans l'Hérault (approche sociale), le Pôle de l'économie sociale et solidaire dans l'Indre qui propose un coup de pouce pour les prêts à taux zéro. La MSA, la Chambre d'Agriculture et l'agence départementale d'information sur le logement sont intéressants dans le cadre de stages sur la transmission organisés dans l'Indre. Enfin, les Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) sont un partenaire du CIVAM du Haut Bocage dans les Deux-Sèvres.

D'autres pistes ont été évoquées notamment sur la nécessité de développer des partenariats sur une approche psychologique des projets qui demande des compétences spécifiques.

Des partenariats entre départements sont aussi les bienvenus dans la mesu-

re où les personnes souhaitant s'installer ne sont pas toujours d'emblée fixées sur leur département de résidence pour mettre en œuvre leur projet.

Les collectivités locales, sociétaire des SAFER, et les mairies jouent sur certaines communes un rôle de médiation entre cédants et porteurs de projets.

Les groupements d'employeurs, le contrôle laitier peuvent aussi permettre d'acquérir de l'expérience avant de s'installer.

En guise de conclusion, vers une meilleure capitalisation des méthodologies

Ces échanges nous ont permis de prendre connaissance de la richesse et de la diversité de nos expériences respectives. Ainsi, certains d'entre nous peaufinent leur dispositif d'accompagnement depuis 10 ans déjà, alors que d'autres en sont au tout début.

Nous avons pu confronter nos outils, méthodes et résultats. Il est apparu nécessaire aux participants de cet atelier que toutes ces expériences et méthodologies puissent être capitalisées à un échelon national, dans un espace où chacun pourrait piocher librement et s'enrichir de l'expérience acquise par notre réseau.

